

Département de l'économie, de
l'innovation et du sport
Monsieur Denis Pittet
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Lausanne, le 16 février 2018

Consultation fédérale sur la contribution de la Confédération aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver « Sion 2026 »

Détermination du PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Monsieur,

Le PLR Vaud a été consulté sur le projet fédéral mentionné en titre. Il s'en réjouit et se détermine comme suit :

Préambule

Le PLR Vaud soutient la candidature de la Suisse à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques à Sion en 2026. Il s'agit de jeux d'une nouvelle dimension, de taille humaine et privilégiant le développement durable. En effet, ils :

- favorisent l'utilisation des infrastructures existantes ;
- favorisent la préservation du paysage ;
- privilégient l'utilisation des transports publics ;
- demandent un investissement modéré dans des infrastructures pérennes ;
- et participeront à valoriser encore l'image de la Suisse.

Le canton de Vaud serait partie prenante à l'organisation et l'hébergement des jeux. Capital olympique, il abrite en son sein le Comité international olympique (CIO) et près de 60 fédérations sportives générant plus de CHF 550 millions de chiffre d'affaires.

En outre, le canton de Vaud bénéficie d'une organisation reconnue pour les grandes manifestations sportives, ce qui est un atout non négligeable. Il aura notamment derrière lui l'expérience des Jeux olympique de la Jeunesse (JOJ).

Conditions-cadres et opportunités

Les conditions-cadres sont réunies : la position centralisée des Alpes vaudoises dans le dispositif olympique permettra des retombées favorables à l'hôtellerie et à la restauration de notre canton. Ces jeux s'inscriraient dans la continuité de la politique vaudoise de développement sportif, économique et touristique, promue notamment par le projet Alpes vaudoises 2020 et l'organisation des JOJ.

Ce projet est riche d'opportunités : de taille humaine, il se veut innovant et mise sur les infrastructures existantes. Il permettra de rénover ce qui doit l'être, de valoriser le tourisme vaudois et de faire briller notre pays et canton sur le plan international.

Projet Sion 2026

Ce projet est né d'une impulsion valdo-valaisanne et a suivi un processus réfléchi au sein d'un comité solide, ce que salue le PLR Vaud. Le dossier de candidature est déjà très avancé et prometteur, ce qui permet à chacun de se positionner sur un dossier déjà très concret. Notre parti constate également que le Conseil fédéral y apporte son soutien.

Projet national, il permettra d'utiliser les infrastructures et les points forts des différents cantons. Le concept vise à utiliser des infrastructures existantes et à développer ce qui doit l'être par des investissements intelligents, ce que salue le PLR Vaud.

Ce projet permettrait en outre de bénéficier de fonds externes (CIO, sponsors et billetterie) pour la rénovation d'infrastructures existantes et ainsi faire des économies substantielles. Les jeux olympiques seront donc un accélérateur de la rénovation et de l'adaptation des infrastructures existantes. Un bon point pour le PLR Vaud.

Ce projet garantit notamment qu'après leur tenue, les jeux laissent un véritable héritage utile à nos régions. Il favorisera d'ailleurs l'utilisation et le développement pérenne des transports publics, ce qu'encourage le PLR Vaud.

Coûts et financement

Le PLR Vaud souligne qu'un partenariat public-privé a permis l'émergence de ce projet, ce qu'il salue. Il note que le canton de Vaud a déjà participé à hauteur de près d'un million de francs à ce projet, dans le cadre du budget de candidature.

Notre parti souligne que le retour sur investissement serait favorable au canton de Vaud : potentiellement, cinq sites d'importance majeure dans le canton seraient considérablement valorisés.

Le PLR Vaud constate que l'unique construction d'importance dans notre canton serait une halle sur la commune d'Aigle. Il observe que cette installation sera complètement financée par un partenaire privé et mise à disposition uniquement pour la période des jeux puis réutilisée par son propriétaire. Ce projet s'inscrit donc, en toute intelligence, dans un concept durable et générateur d'emplois.

Nous regrettons toutefois l'ampleur des mesures de sécurité exigées et les coûts conséquents induits par ces dernières. Notre parti restera attentif, dans le cadre des discussions, à la répartition des forces de sécurité entre les participants au projet. Nous sommes toutefois conscients de l'effort

nécessaire à consentir dans l'intérêt de ce projet et le canton de Vaud devra prendre ses responsabilités dans ce cadre, en collaboration avec les acteurs concernés, notamment les autres partenaires cantonaux.

Conséquences pour le canton et les communes

Pour le PLR Vaud, ce projet permettra de rassembler les acteurs locaux, dont les milieux de protection de la nature, afin de développer intelligemment et durablement les infrastructures touristiques et sportives primordiales à l'économie locale. Notre parti attachera notamment une importance particulière à l'inclusion des communes concernées par les jeux dans les discussions entourant leur organisation et à la prise en compte de leurs intérêts.

Un projet d'une telle ampleur comporte toujours d'éventuels risques. Toutefois, le PLR Vaud constate pour l'heure qu'ils devraient être minimales pour le canton.

Autres opportunités des JO d'hiver

Il s'agit événement d'envergure internationale, fédérateur et synonyme de cohésion nationale sociale, de renforcement de l'identité nationale et d'innovation. Il sera porteur d'une image positive de la Suisse à l'étranger, agira comme un vecteur d'intégration, stimulera l'économie et favorisera la création d'emplois.

Cet événement sera également un vecteur utile à la promotion de la santé, grâce à la promotion massive de la pratique d'une activité physique et sportive qu'il engendrera.


Le concept « Sion 2026 » privilégiera des techniques respectueuses de l'environnement, préservera ainsi la nature, le paysage et les forêts, ce que salue le PLR Vaud. Les compétitions qui se dérouleront sur les infrastructures existantes n'auront que de légères incidences sur le plan environnemental.

Conclusion

Le PLR Vaud soutient le projet et donc les crédits figurant dans les arrêtés fédéraux soumis à la consultation.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.


Frédéric Borloz
Président


Laurine Jobin
Secrétaire générale